



District de Football des Côtes d'Armor
3 Allée du haut Champ
BP 8
22440 PLOUFRAGAN
cdfa@foot22.fff.fr
Fax : 02/96/76/10/18
Tél : 06/84/77/13/53

COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

SAISON 2017/2018

U10/11



**Bulletins d'engagements à retourner pour
le 06 Septembre 2017 dernier délai
Après cette date vous ne pourrez
participer à la phase de brassage !**



ENGAGEMENT U10/11 SAISON 2017/2018

Pour la saison 2017/2018, les rencontres U10/11 se dérouleront en 3 phases :

- 1) Phase de brassage :
 - Phase qui permet d'évaluer le niveau de son équipe
 - 3 Journées (23/09-30/09-07/10)
 - Rassemblement en plateaux de 3 ou 4 équipes
- 2) Phase 1 :
 - 5 Journées (Toussaint – Noël)
 - Match « sec » (2 équipes s'opposent)
- 3) Phase 2 :
 - 7 Journées (Noël – Avril)
 - Match « sec » (2 équipes s'opposent)

A la fin de chacune des deux premières phases (brassage et phase 1), le responsable pourra changer de niveau à son ou ses équipes au regard des contenus de jeu (monter ou descendre). Les rencontres se disputeront à **14H00** (les horaires des matches peuvent être modifiés en le précisant dans le cadre « désidératas »). Les engagements sont à retourner (par courrier, fax ou mail, voir page de garde) **au District de Football des Côtes d'Armor pour le Mercredi 06 septembre 2017 dernier délai (après cette date, les inscriptions seront closes).**

Reprise de la saison U11 pour tous les niveaux : Samedi 23 Septembre 2017

ENGAGEMENT U10/U11 – 2017/2018

Le Club de _____ souhaite engager _____ équipe(s).

Niveau de pratique proposé :

Niveau 1 (Très bon), Niveau 2 (Bon), Niveau 3 (Satisfaisant), Niveau 4 (Moyen)

Equipe 1 souhaite jouer au niveau _____,

Equipe 2 souhaite jouer au niveau _____,

Equipe 3 souhaite jouer au niveau _____,

Equipe 4 souhaite jouer au niveau _____,

Equipe 5 souhaite jouer au niveau _____.

Nom et Prénom du responsable : _____

Tél portable :/...../...../...../.....

Mail (Tous les calendriers et convocations passeront par ce mail) : _____

Désidératas (heure et lieu) : _____

A RETOURNER POUR LE 06 SEPTEMBRE 2017 DERNIER DELAI



CHALLENGE FUTSAL U11

SAISON 2017/2018

Pour la saison 2017/2018, les engagements pour le challenge Futsal U11 seront effectués lors de la réunion de rentrée dans votre bassin d'appartenance.

Planification et qualification :

- Une phase bassin :
 - Samedi 06 Janvier 2018
 - 2 qualifiés par bassin

- Une phase départementale :
 - Samedi 10 Mars 2018

Pour les équipes réserves (2.3.4...) un ou deux rassemblement(s) seront proposés dans les bassins lors des réunions de rentrée par les responsables en lien avec les clubs.

Ces plateaux Futsal seront proposés sur les dates des phases de bassin et départementale (voir ci-dessus).

Ces rassemblements ne pourront s'organiser que si nous avons plusieurs clubs qui se proposent d'accueillir des équipes. Nous vous invitons à vous manifester lors des réunions de bassin afin d'anticiper la programmation de ces plateaux Futsal.



CHALLENGE FOOT DE RUE U11

SAISON 2017/2018

Pour la saison 2017/2018, les engagements pour le challenge Foot de Rue U11 seront effectués lors de la réunion de rentrée dans votre bassin d'appartenance.

La modalité de pratique :

Foot à 4 ou foot à 5 selon les dimensions du terrain utilisé.

La formule de compétition :

La formule de compétition sera fixée par les responsables de bassin au regard du nombre d'équipes engagées.

Planification et qualification :

- Une phase bassin :
 - Plateaux de 6 à 8 équipes sur un city-stade, soccer ou terrain multisports
 - Un tournoi principal pour les équipes premières
 - Un plateau pour les équipes réserves (2, 3, 4...)
 - 2 journées : Samedi 14 Octobre et 02 Décembre 2017
 - 4 qualifiés par bassin

- Une phase départementale :
 - Samedi 10 Février 2018 au complexe « Armor Soccer » à Plérin
 - 24 équipes
 - Organisation de plateaux par bassin sur cette date

Information :

Attention, **il n'y aura aucune rencontre de foot à 8 d'organisée ou de programmée par le District sur ces dates.**

Nous vous invitons à signaler, à vos responsables de bassin, lors de la réunion de rentrée, les infrastructures (city-stade, terrain multisports...) existantes sur votre ou vos communes.